



RANDO « TERRE et MER »
VTT et Marche
Le 29/09/2024

*Document de référence : Agence Bretonne de la biodiversité
« Organiser un évènement dans les espaces naturels protégés de Bretagne
Le guide V1 »*

1) LA RANDO TERRE ET MER

La 4^{ème} édition de la rando **Terre et Mer** réunira familles et sportifs de notre région pour réaliser un parcours à allure libre à VTT (ou VTT à Assistance Electrique : VTTAE) de 21-40-50 ou 63 km, pour la marche il est proposé un parcours de 10 -13 ou 17 km.

- L'association **Ploemeur VTT** organise cette randonnée
- La manifestation aura lieu le dimanche 29 septembre 2024
- Les circuits passeront par les sentiers remarquables des communes de Ploemeur et Guidel (pour les VTT et VTTAE) et Ploemeur et Larmor-Plage pour les marcheurs.
- Les circuits sont valables uniquement le jour de la manifestation.
- Cinq emplacements de ravitaillement sont prévus : trois sur les circuits VTT (Voir sur cartes) et deux sur le circuit marche (Voir sur carte).
- La salle polyvalente de La Chataigneraie (Ploemeur) sera le lieu de départ (de 7h30 à 10h) et d'arrivée des participants (jusqu'à 14h). Pour les longues distances nous conseillerons aux participants de partir avant 8h30.
- La participation est fixée à 5€ pour chaque participant (marcheur et vététiste) et donne droit aux ravitaillements et à un sandwich + une boisson à l'arrivée. Gratuit pour les moins de 14ans.
- Un PAPS (Point d'Alerte et de Premiers Secours) sera mis en place avec 2 secouristes afin d'intervenir en cas d'accident avec un numéro d'appel unique communiqué à chaque participant au moment du départ.
- Un comité d'organisation est mis en place depuis le 27/10/2023
- Une équipe de 70 bénévoles sera mobilisée pour accueillir et encadrer 900 participants (voir nota) avec une répartition approximative de 2/3 Vététistes et 1/3 marcheurs.
- L'objectif du comité organisateur est d'assurer
 - Une ambiance sportive et conviviale
 - La satisfaction des participants
 - La sécurité de tous
 - Le tri et l'élimination des déchets (points de ravitaillement et à la Chataigneraie)
 - Le zéro impact sur l'environnement et de restituer les sentiers de la rando sans trace de la manifestation

***Nota** : le nombre des participants est lié aux conditions climatiques du jour de l'évènement. 900 est une estimation haute par temps sec et ensoleillé.*

En 2019, la météo n'était pas de la partie, seulement 450 participants avaient bravé les éléments.

2) LE COMITE D'ORGANISATION



2.1 Les membres du comité

- Éric VILLECHIEN (Président de Ploemeur VTT) : Président du comité
- Gérard TANGUY : Référent biodiversité et responsable administratif
- Gwénaél LE GUENNO : Circuits VTT et VTTAE
- Régis PISSARD : Circuits marche
- Patrice LE CLOIREC : Communication et recherche des sponsors
- Alain YVINEC : Sécurité et signalétique
- Denis BEDU : Gestion des bénévoles
- Philippe HERAULT : Organisation des ravitaillements
- Dominique JONCOUR : Gestion des inscriptions et de l'arrivée des participants.

Le comité d'organisation est assisté de 15 membres de l'association Ploemeur VTT (voir §2.3) auquel il faut ajouter les bénévoles le jour de la rando.

2.2 Réunions d'avancement

Afin de préparer la rando une équipe a été constituée avec une répartition des tâches et un calendrier.

- 27-oct 23. Réunion Préparatoire -répartition des tâches - calendrier
- 26-janv. Réunion d'avancement des tâches – choix définitif des circuits
- 29-mars. Réunion d'avancement des tâches 
- 24-mai Réunion d'avancement des tâches 
- 19-juil. Réunion d'avancement des tâches
- 30-août Réunion d'avancement des tâches
- 13-sept. Traitement des derniers points durs
- 20-sept. Briefing des bénévoles
- 28 sept. Balisage des circuits – installation des équipements (départ et Ravitaillements)
- 29-sept. RANDO TERRE ET MER – démontage des équipements l'après midi
- 30-sept. Dé-balisage et inspection des circuits (propreté – constat de dégradations éventuelles des espaces protégés)

Avant le 15/10. Bilan de l'état des circuits après la manifestation (photos à l'appui) avec les éventuelles mesures de remise en état et/ou restauration des espaces protégés.

2.3 La liste et répartition des travaux

Fonctionnement en groupe de travail : chaque groupe à l'initiative de son responsable gère ses travaux, les fréquences et les lieux de réunion.

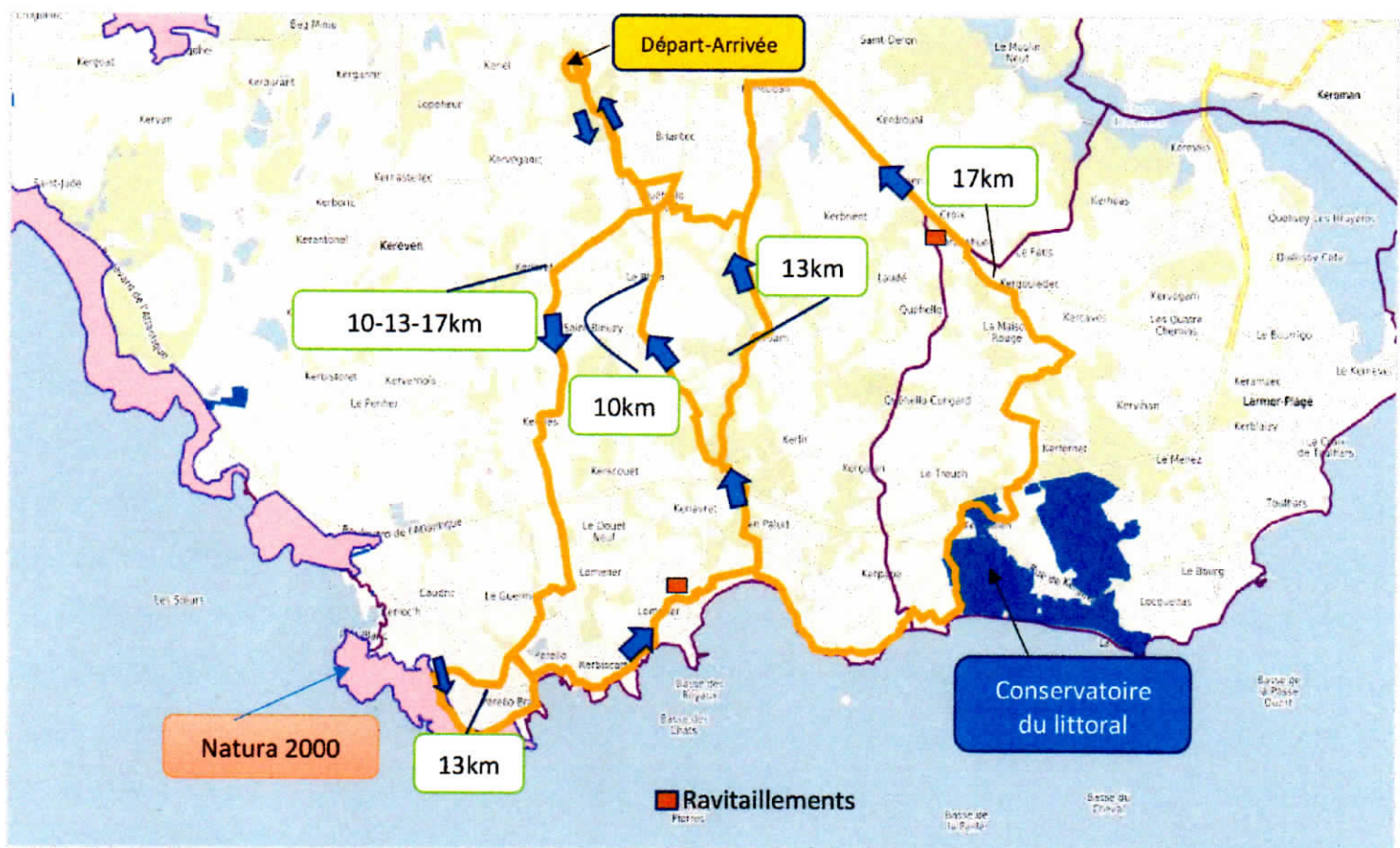
Une synthèse de chaque groupe sera exposée lors des réunions d'avancement pour approbation.

Travaux	Responsable	participants	Date fin	Détail des actions à mener
Circuits VTT (AE)	Gwénaél Le Guenzo	Daniel Pirot	26/01 ----	Repérer et proposer les circuits, en concertation avec les marcheurs. Traces GPX des circuits retenus. Débroussaillage et aménagement des portions délicates (Sécurité).
		Denis Bedu	-----	
		Laurent Collin	28/09	
		Louis Lauret		
		Éric Villechien		
Circuits marche	Régis Pissard	Christine Malardé	26-janv	Repérer et proposer les circuits, en concertation avec les VTTistes. Traces GPX des circuits retenus.
		Marie-Claude Villechien		
		Isabelle Mifort		
		Alcime Le Bras		
		Nelly Le Bras		
		Gwénaëlle Le Ny		
		Hubert Malardé		
Démarches administratives	Gérard Tanguy	Éric Villechien	31-mai	Réalisation d'un livret décrivant le processus de l'organisation de la rando. Demandes des autorisations auprès des mairies , des organismes de protection de l'environnement et de la biodiversité (RNR - ENS- Natura 2000- Conservatoire du littoral) ,des propriétaires privés des terrains traversés et de la préfecture.
		Louis Lauret		
		Bertrand Hays		
Communication et Sponsors	Patrice Le Cloirec	Roger Chevalier	29-juin	Recherche de sponsors. Réalisation des supports de communication (banderoles - affiches -numérique.....)- Contacter J'AIME RADIO
		Dominique Joncour		
		Daniel Pirot		
		Eric Villechien		
Gestions des bénévoles	Denis Bedu	Eric Villechien	20-sept	Définir, attribuer les postes de chaque bénévole (70 personnes env.) lors de la réunion du 20/09. Assurer la coordination entre les différents postes
		Régis Pissard		
Sécurité - signalétique	Alain Yvinec	Olivier Lebrun	13/09	Inventaire des panneaux existants . Création des panneaux manquants. Placement des signaleurs avant le début de la rando Gestion des parkings pour les voitures des participants . Contacter la Mairie pour la gestion de la sécurité.
		Dominique Joncour	29/09	
Balisage des circuits VTT(AE) et Marche	Gwénaél Le Guenzo Régis Pissard	Eric Villechien	28-sept	Le 28/09 Balisage des circuits (rubalise- panneaux) pour le VTT(AE) ----> Gwénaél Balisage des circuits pour la marche-----> Régis . Pises de photos sur les entiers VTT situés sur les zones sensibles protégées (ENS - Natura 2000- RNR et conservatoire du littoral.
		Gérard Tanguy		
		Louis Lauret		
		Daniel Pirot		
		Laurent Collin		
		Alain Yvinec		
		Philippe Herault		
Organisation des ravitaillements	Philippe Herault	Patrice Le Cloirec	28/09	Définir les besoins , approvisionner et stocker . Montage des stands de ravitaillement le 28/9. Distribuer aux divers points de ravitaillements le matin avant le départ des premiers participants.
		Dominique Joncour	29/09	
Organisation des départs et arrivées	Dominique Joncour	Olivier Lebrun	29-sept	Assurer la coordination des différents postes
		Philippe Herault		
		Patrice Le Cloirec		
		Bruno Charpentier		
		Nelly Le Bras		
		Isabelle Pirot		
		Marie Claude Villechien		
Débalisage des circuits		Laurent Collin	30-sept	Le 30/09 : débalisage des circuits marche et VTT(AE)- ramassage des éventuels détrituts 6 Prise de photos aux mêmes endroits définis avant la rando pour le le bilan final
		Louis Lauret		
		Eric Villechien		
		Alain Yvinec		
		Denis Bedu		
		Dominique Joncour		
Bilan de la rando	Gérard Tanguy		15-oct	Rédaction d'un bilan de la rando avec mesure de l'impact de celle-ci sur les milieux naturels traversés à l'aide d'un diaporama avant et après . Envoi du bilan aux organismes de protection de l'environnement et de la biodiversité (RNR - ENS- Natura 2000- Conservatoire du littoral)

3) LES CIRCUITS

3.1 LES CIRCUITS MARCHÉ

Les circuits marche emprunteront les chemins de randonnées des communes de Ploemeur et Larmor-Plage. Petit passage du 17 km sur un chemin existant du Conservatoire du Littoral (anse de Kerguelen)



0 20 40 60 80 100m Échelle : 1:34



Sources : données IGN, données de la carte : OpenStreetMap, DREA
 Projection : Web Spherical
 Date 31/01/202

3.2 LES CIRCUITS VTT et VTTAE

6 Ter



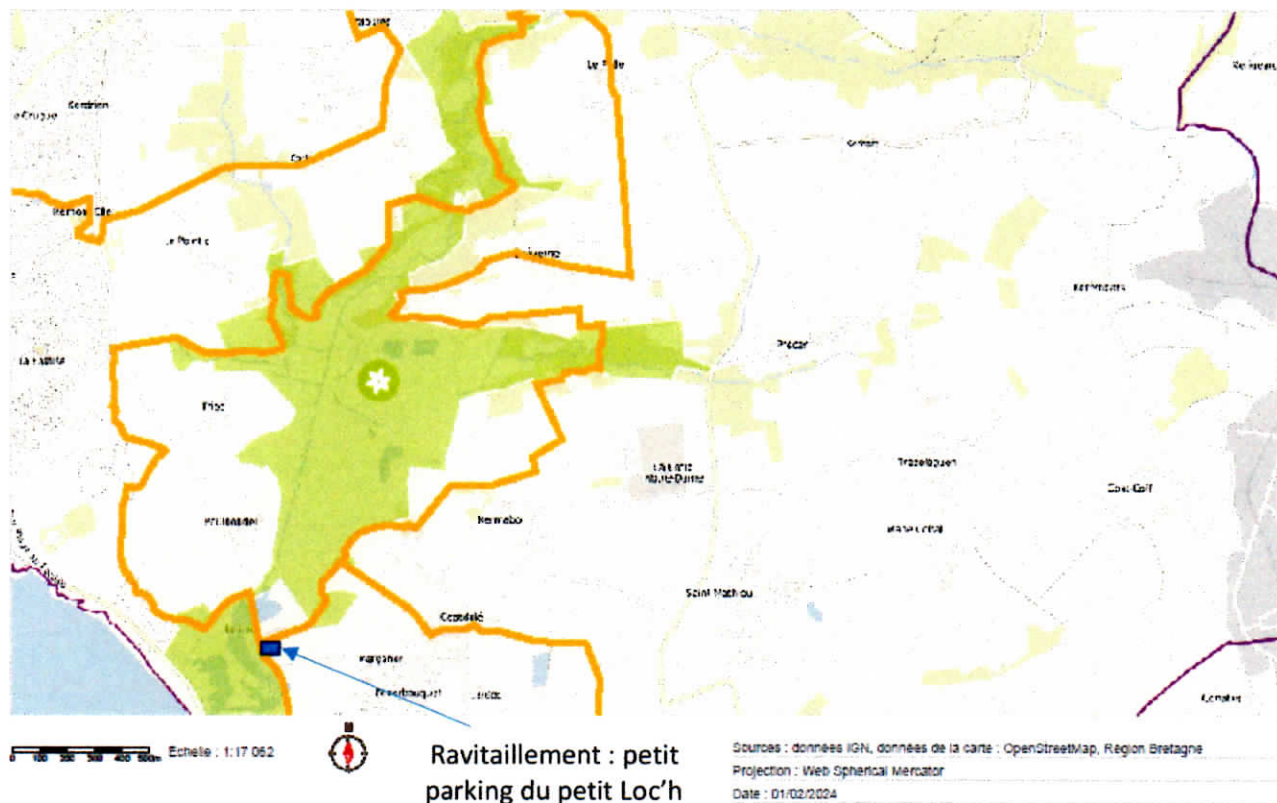
© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

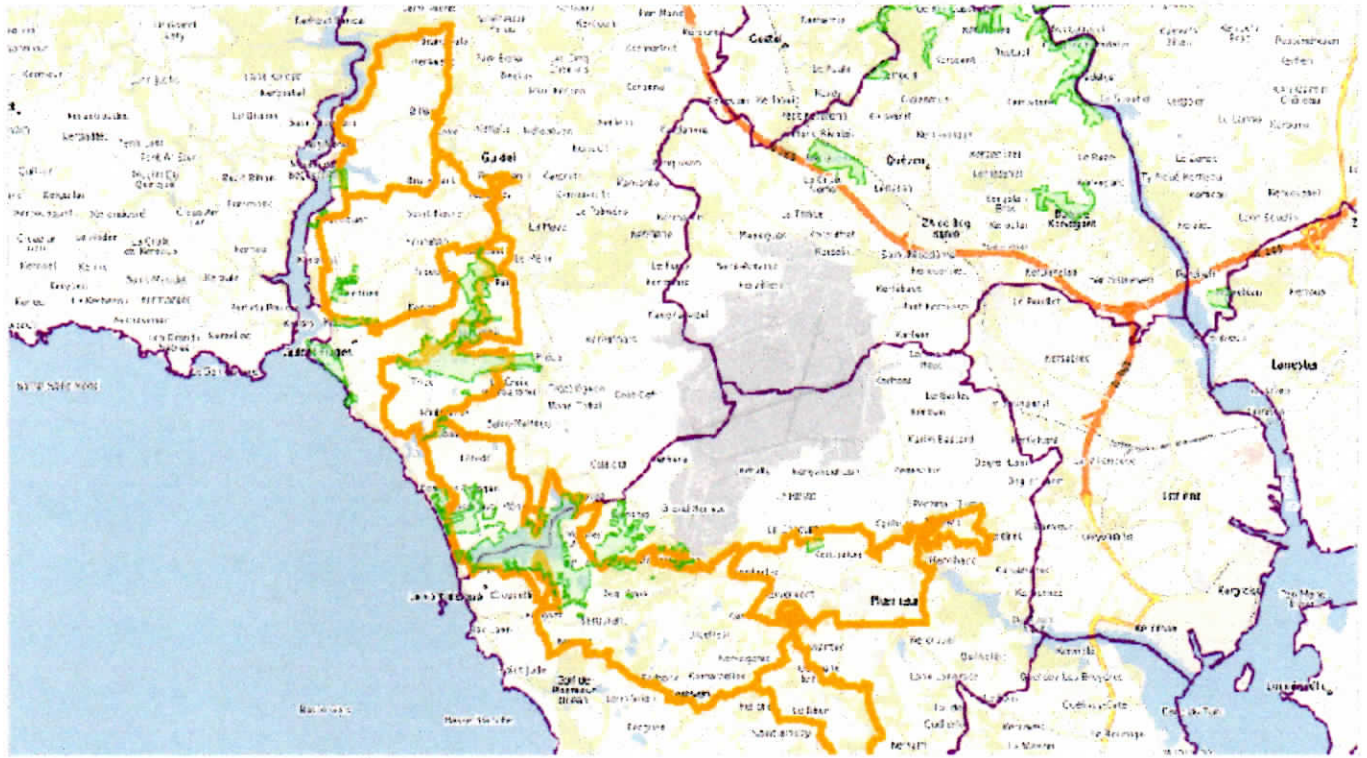
Longitude : 3° 27' 36" W
Latitude : 47° 45' 30" N

50 km : bleu 63 km : bleu+ rouge

3.3 INTERACTION AVEC LES ESPACES NATURELS PROTEGES

Les circuits VTT passeront au travers des espaces sensibles et protégés : Réserve Naturelle Régionale (RNR) du petit et grand Loc'h, NATURA 2000 directive Habitat (ZSC), Espaces Naturels Sensibles du Morbihan et sites appartenant du Conservatoire du Littoral.





Echelle : 1:66 247

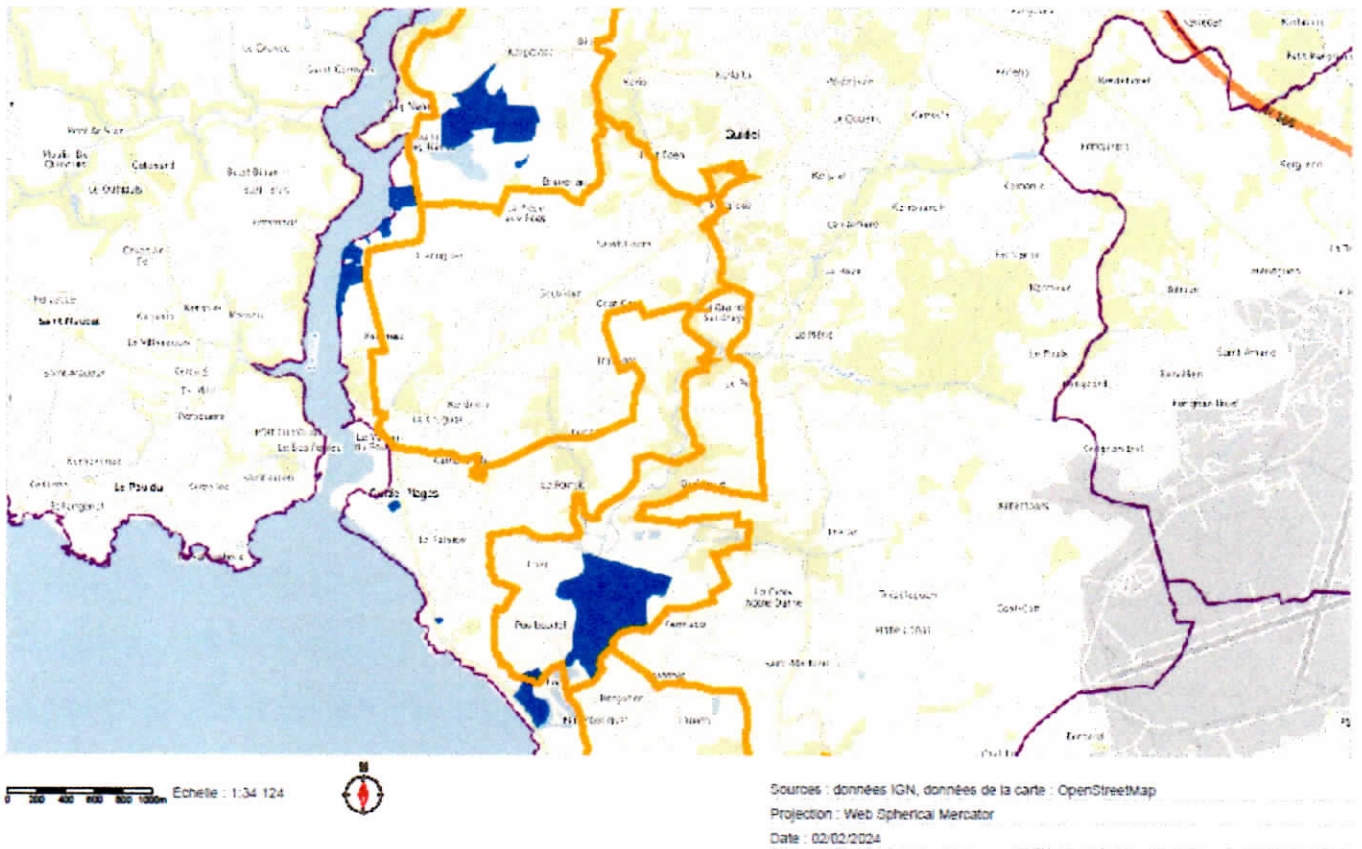


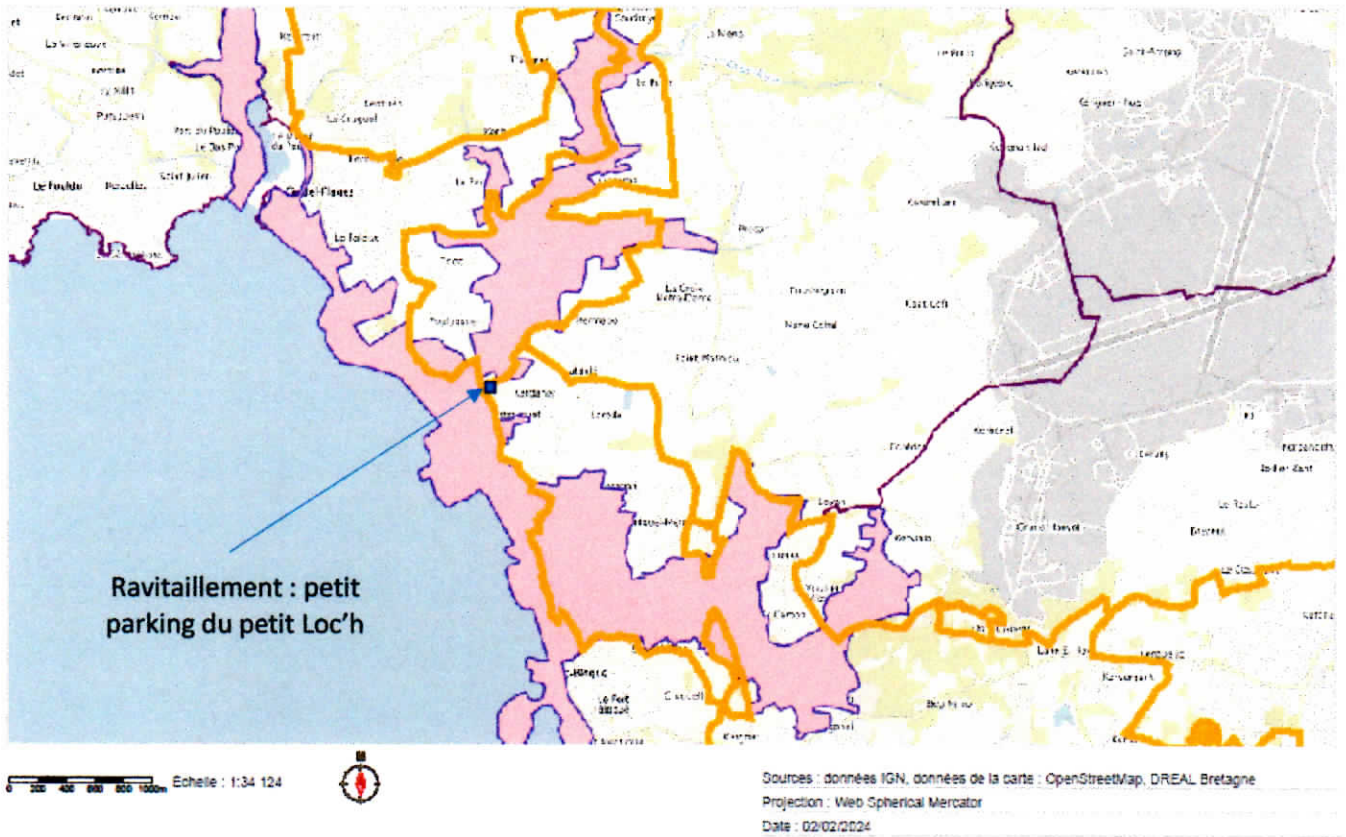
Sources : données IGN, données de la carte : OpenStreetMap, CD56

Projection : Web Spherical Mercator

Date : 01/02/2024

GéoBretagne² Interaction circuits VTT avec les sites appartement au conservatoire du littoral





4) LES CONDITIONS DE REALISATION DE LA RANDO

L'objectif est le « ZERO impact » sur les sites traversés par la manifestation, pour cela les mesures prises sont les suivantes :

4.1 Au niveau organisationnel

- Un référent biodiversité est désigné : Gérard TANGUY
- Responsabilisation du comité d'organisation et des bénévoles aux bonnes pratiques environnementales et aux enjeux de préservation des sites sensibles
- Sensibilisation des participants au moment de l'inscription : lecture du règlement de la rando avec signature sur la feuille d'engagement. Un article dudit règlement est consacré au respect des espaces naturels traversés.

4.2 Au niveau opérationnel

La rando n'est pas une compétition, l'allure est libre et les départs et arrivées sont étalés dans le temps.


Il est à noter que les circuits VTT empruntent des sentiers ouverts au public (ou terrains privés dont nous aurons demandé l'autorisation) même s'ils traversent par endroit les espaces protégés.

Les mesures prises pour les circuits sont :

- Pas de spectateurs.
- Pas de circulation de véhicule terrestres à moteur et d'engins de déplacement personnel motorisé (EPDM) : Uniquement VTT et VVTAE sur les circuits VTT et marcheurs sur les circuits Marche.
- Balisage avec rubalise et pancartes sur piquets plantés dans le sol.
- Pas de publicité d'aucune sorte.
- Pas de survol de drones.
- Pas de sonorisation.
- Les ravitaillements sont prévus sur des emplacements non sensibles.
- Inspection des circuits après la manifestation avec le dé-balisage, ramassage des éventuels déchets perdus par les participants et constat d'éventuelles dégradations du milieu naturel avec élaboration d'un rapport écrit avec photos avant et après

5) DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET DEMANDES D'AUTORISATION

Les demandes aux administrations et organismes sont :

- Mairie de Ploemeur
- Mairie de Guidel
- Mairie de Larmor-Plage
- Propriétaires privés des communes de Ploemeur et Guidel
- Département du Morbihan - Espaces naturels sensibles :
emmanuelle.morin@morbihan.fr
- Conservatoire du littoral : bretagne@conservatoire-du-littoral.fr
- Natura 2000 : Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannec :
jmanelphe@agglo-orient.fr
- Réserve Naturelle Régionale : 
-  NR Bretagne : rosine.binard@bretagne.bzh
RNR Etangs du petit et Grand Loc'h: stephane.basck@fdc56.fr
- Préfecture

5) CONTACTS

Eric VILLECHIEN : Président de l'association Ploemeur VTT
14, résidence Les Hauts de Kéraude
56270 Ploemeur
Mobile : 06 85 93 57 06
eric.villechien@gmail.com

Gérard TANGUY : référent « biodiversité »
25 rue Mozart
56270 Ploemeur
Mobile : 06 81 54 29 22
gcat.tanguy@gmail.com